



SERVICES CENTRAUX

Secrétariat Général



**Unité de Gestion des Reformes des
Institutions Financières de la
CEMAC**

736 avenue Monseigneur Vogt,
Boîte Postale 1917
Yaoundé – République du Cameroun
Tél. : (237) 222 23 40 30/60
Fax : (237) 222 23 33 29

**PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES
INSTITUTIONS FINANCIERES REGIONALES DE LA
CEMAC**

***PROJET D'APPUI A L'APPROFONDISSEMENT DU SECTEUR
FINANCIER EN AFRIQUE CENTRALE (PASFIC)***

P-Z1-H00-029 ; Don FAD n° 2100155041046

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

**N°003/BEAC/SG/UGRIF/PASFIC/SQC/2026 du 09 septembre 2026
(Services de consultants-FIRME)**

**Pour le recrutement d'un consultant devant accompagner des instances de la
CEMAC à l'élaboration du corpus réglementaire pour l'activité de notation
financière**

Secteur : Gouvernance Economique et Financière

Référence de l'accord de financement : Don FAD n° 2100155041046

Numéro d'identification du projet : P-Z1-H00-029

1. La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) sur les ressources du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à l'Approfondissement du Secteur Financier en Afrique Centrale (PASFIC). La Banque Centrale a l'intention d'utiliser une partie de ces ressources accordées au titre de ce Don, pour financer le contrat de consultant qui procèdera à l'élaboration du corpus réglementaire pour l'activité de notation financière dans la CEMAC
2. La langue de travail est le français.
3. Les services prévus au titre de ce contrat ont pour objectif principal la fourniture une expertise technique approfondie pour finaliser, valider et accompagner la mise en œuvre du cadre réglementaire de la notation financière dans la zone CEMAC, en vue de renforcer la transparence financière et de promouvoir le développement du marché régional des titres publics et privés. Elles comprennent entre autres :
 - a. exploitation du diagnostic de l'existant et élaborer un rapport ;
 - b. élaboration d'un rapport de synthèse décrivant le déroulement de la consultation ;
 - c. Élaboration des projets de textes sur la notation financière dans la région CEMA ;
 - d. élaboration du cahier de charge des agences de notations ;
 - e. Elaboration de la charte de bonne conduite de changement ;
4. Les services sont prévus pour une durée maximale de quatre (04) mois.

B

5. La méthode de sélection utilisée dans le cadre de la présente consultation est la **Sélection fondée sur la Qualification des Consultants (SQC)**

6. **L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF)**, Organisme d'Exécution du projet, invite les Consultants éligibles à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (brochures, description de missions similaires, expérience dans des conditions similaires, disponibilité des compétences appropriées parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les termes de références (TDRs) complets de la mission, peuvent être consultés sur le site web de la BEAC (www.beac.int).

7. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « *Politiques de Passation des Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement* », édition d'octobre 2015 et entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, qui est disponible sur le site web de la Banque Africaine de Développement à l'adresse : <http://www.afdb.org>. Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

8. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 09 heures à 14 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

9. Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par courriel ou déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le **mercredi 30 septembre 2026 à 12 heures (heures locales)**.

10. Les manifestations d'intérêt déposées, doivent obligatoirement porter la mention :

« AMI n° 003/BEAC/SG/UGRIF/PASIFIC/SQC/2026 pour le recrutement d'un consultant devant accompagner des instances de la CEMAC à l'élaboration du corpus réglementaire pour l'activité de notation financière »

11. Adresse de contact et de dépôt des Manifestations d'Intérêt :

BEAC SERVICES CENTRAUX- Bureau d'Ordre
A l'attention de la Coordinatrice de l'UGRIF
736, Avenue Monseigneur Vogt,
Boîte Postale 1917 Yaoundé – République du Cameroun
Tél. (+237) 222 23 40 30/60
Fax : (+237) 222 23 33 29
Adresse électronique : UGRIF@beac.int 

La Coordinatrice du projet,

